



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 septembre 2021

2021/076

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Dominique GAYE, Hélène FRANCES, Juliette SALANNE, Stéphanie MARQUEZ, Jean-Christophe MADELAINE, Sébastien ABADIE, Sandrine TREBUCQ, Caroline ECORCHON, Bruno CAZERES, Jean-Baptiste MARTINEZ, Michel DUHAMEL, Ingrid BOUTARFA

Absents : Bernard LHOSSEIN (procuration pour Denis FEGNE), Alexandre ARRIZABALAGA (procuration à Ingrid BOUTARFA), Serge ALMENDRO (procuration à Gisèle VINCENT), Noémie DEUTSCH (procuration à Juliette SALANNE), Laetitia CAZABAN (procuration à Juliette SALANNE), Bernard JOUCLA (procuration à Dominique GAYE), Jean TRILLE

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

Nombre de conseillers en exercice : 23

CAMPAGNE DE POINT A TEMPS ET ENTRETIEN DE VOIRIE - VALIDATION DES DEVIS

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale que la commune consacre chaque année un budget pour l'entretien des voiries et pour la campagne de point à temps (environ 45 000 €).

L'année 2020 a été marquée par la crise du COVID et a donc considérablement ralenti la mise en œuvre des projets et des investissements de la commune. Concernant l'entretien des voiries, il existe un reliquat de 31 500 € non utilisé en 2020, qui a été reporté sur l'année 2021, soit un budget total de 76 500 €.

De nombreuses voiries doivent faire l'objet d'une réfection. La Routière des Pyrénées, à la demande des services techniques, a proposé plusieurs devis qui ont été présentés en réunion des adjoints le 7 septembre.

DEVIS	RUES	MONTANT	CHOIX
1	Rue du Vignemale, du Montaigu, de la Barraque, du bois du Commandeur, de l'Industrie et place de la Bianave	12.546 € TTC	Retenu
2	Rue du Lavoir, du Bergos, de la Traversole, bande au niveau du cimetière et l'entrée de chez Abadie	49.389,60 € TTC	Retenu
3	Reprise trottoir boulangerie et église	13.215 € TTC	Non-retenu

Afin de rentrer dans le budget, il est proposé au Conseil Municipal de valider les devis :

- 1 d'un montant de 12.546 €
 - 2 d'un montant de 49.389,60 €
- = soit un montant total de 61.935,60 €

En fonction de l'état du budget en fin d'année, le devis 3 sera proposé ultérieurement au Conseil Municipal. Sinon, il sera inscrit au budget 2022.

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité, à procéder à la signature des devis de la Routière afin de lancer les travaux d'entretien de voirie 2021.

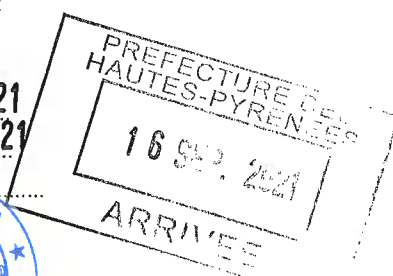
L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Compte tenu de la transmission
en Préfecture le 16 SEP. 2021
de la publication le 16 SEP. 2021
IBOS, le 16 SEP. 2021

Le Maire,

Denis FEGNE



Le Maire,

Denis FEGNE

